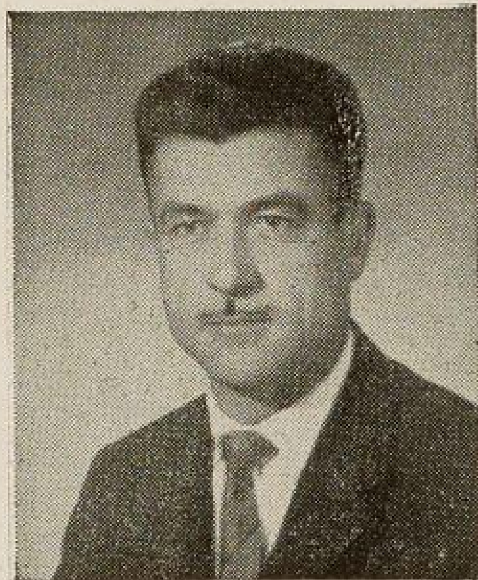
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

7e Circonscription de Loire-Atlantique

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE



Bernard LEGRAND

Dessinateur
Croix du Combat, 39-45

Maire de
La Chapelle-des-Marais

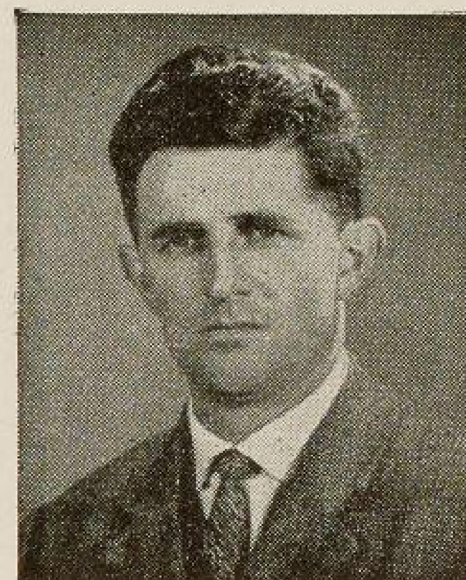
Conseiller Général
de Loire-Atlantique

CANDIDAT

Vincent SEILLER

Cultivateur à Plessé

Administrateur Départemental
de la Fédération des Syndicats
d'Exploitants Agricoles
de Loire-Atlantique



REMPLAÇANT EVENTUEL

Electrices, Electeurs,

9.520 électrices et électeurs de cette circonscription ont voté M. R. P.

Merci de la confiance que vous nous avez témoignée dès ce premier tour.

Les résultats dans le Canton d'Herbignac sont significatifs parce que les deux candidats arrivant en tête au 1er tour, sont tous les deux maires dans ce canton, donc tous les deux très connus. Quels sont ces résultats pour les 4 communes du Canton ?

LEGRAND - 1901, soit 46 % des votants
LITOUX - 1321, soit 31 % des votants

Cela signifie que là où les deux hommes sont connus, les électrices et les électeurs n'ont pas hésité. Ils ont voté pour celui qu'ils jugent le **plus capable de défendre les grands intérêts de toutes les classes de cette Région.**

Dimanche prochain, 25 Novembre, il faut retourner aux urnes.

Il faut assurer **la stabilité de l'Etat.**

Il faut exiger la **Séparation des pouvoirs**

Il faut maintenir la **souveraineté** du peuple.

Il faut élire des **hommes libres et non des robots**.

Il faut **sauver la Démocratie.**

Près de 12.000 électrices et électeurs n'ont pas pris part au vote de dimanche dernier. Cela est grave. — Voter est un devoir. — Le sort du pays dépend des élections. — Vous qui n'avez pas pu vous déranger ou qui n'avez pas cru à l'importance de l'enjeu votez en masse dimanche prochain.

Vous qui avez porté vos suffrages sur des candidats qui ne peuvent être élus, dimanche prochain, votez utile, votez efficace

Votez tous **Bernard LEGRAND**

IMP. MODERNE — SAINT-NAZAIRE